

### PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- **Avoir connaissance de la langue française pour la compréhension des consignes ou autres.**
- **Bénéficier d'une aptitude médicale**

### PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur et posséder les capacités physiques

### PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

### DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

Durée 2 à 10 jrs

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30 ou adaptée à la demande

De 6 à 12 personnes maximum

### PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur interne ou indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

### LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Lieu : En centre de formation AMG.Formations 24 rue des

Carriers Italiens 91350 Grigny ou site client

Délai d'accès 11 jours

**Demande urgente nous contacter**

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle

- Chaussure de sécurité
- Gilet haute visibilité de classe 2

### CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

### Votre contact :

Tel : 06 51 89 57 95

[contact@amg-formations.com](mailto:contact@amg-formations.com)

### Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la réglementation relative à l'utilisation de chariot automoteur à conducteur porté
- Maitriser la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté

### Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations., démarrage des tests, bilan fin de journée.

### théorique :

- La réglementation en vigueur, la responsabilité pénale des opérateurs,
- Les responsabilités et qualités du conducteur de chariot.

### Technologie des chariots automoteurs de manutention

- Classification des chariots,
- Présentation des différents types des chariots et accessoires,
- Description du chariot automoteur de manutention,
- Identification et rôle de chaque organe, dispositifs de sécurité,
- Le centre de gravité - Notions d'équilibre,
- Les types de palettes,
- La maintenance - Consignes d'entretien.

### Sécurité

- La sécurité dans l'entreprise,
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie,
- Manutention et stockage des produits dangereux,
- Identification des pictogrammes,
- Règles particulières applicables à la conduite des chariots.

### pratique

- Les vérifications journalières,
- La circulation à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, avec diverses charges, adéquation, effectuer le (dé)chargement d'un véhicule par l'arrière et latéralement, gerbage en pile et sur palettier
- Le chargement et le déchargement de camion, les manipulations spéciales, Manœuvre de secours et fin de poste et maintenances.

### Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- **Test CACES®** comprenant un examen théorique et un examen pratique certificat INRS N° D-613-01 **1 journée**
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il a acquis ou non les compétences visées.
- Une feuille d'émargement attestant de la réalisation sera délivrée à l'employeur.
- **Un CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.

Code APE 8559A – N° déclaration d'activité 11910830491

cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

SIREN 841 447 907 – RCS EVRY

Adresse siège social : 50 route de lisses 91100 Corbeil Essonnes

Mail : [adsl@amg-formations.com](mailto:adsl@amg-formations.com) – Tel : 06 51 89 57 95

cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.